

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

PHILOSOPHIE SÉRIE S

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 3

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/1 à 2/2

14 PHSCAG1		1/2
------------	--	-----

Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets suivants :

Premier sujet :

Peut-il être juste de désobéir à la loi ?

Deuxième sujet :

Toute vérité s'impose-t-elle d'elle-même ?

Troisième sujet :

Expliquer le texte suivant :

Quoi que ce soit qui fasse un homme aux yeux de certains hommes, et par conséquent l'identité d'un individu humain, sur quoi peut-être peu seront d'accord, nous ne pourrions situer l'identité personnelle nulle part ailleurs que dans la conscience (qui est la seule chose qui fait ce que nous appelons soi) sans nous trouver embarqués dans de grandes absurdités.

Mais un homme saoul et un homme dessaoulé ne sont-ils pas la même personne ? Sinon, pourquoi un homme est-il puni pour ce qu'il a commis quand il était saoul, même s'il n'en a plus eu conscience ensuite ? C'est la même personne dans l'exacte mesure où un homme qui marche et fait d'autres choses encore pendant son sommeil est la même personne, et est responsable de tout dommage causé alors. Dans les deux cas, les lois humaines punissent selon une justice qui dépend de ce qu'elles peuvent connaître : ne pouvant dans des cas de ce genre distinguer avec certitude ce qui est vrai et ce qui est feint, elles ne peuvent admettre comme défense valable l'ignorance due à l'ivresse ou au sommeil. Car bien que le châtement soit attaché à la personnalité, et la personnalité à la conscience, et que peut-être l'ivrogne n'ait pas conscience de ce qu'il a fait, les tribunaux humains cependant le punissent à bon droit, parce que contre lui il y a la preuve du fait, tandis qu'en sa faveur il ne peut y avoir la preuve du manque de conscience.

John LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain* (1690)

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

14 PHSCAG1		2/2
------------	--	-----